



# Fruits Oubliés

La revue

[www.fruitsoublies.com](http://www.fruitsoublies.com)

**Plantes, usages,**

**territoires et  
biodiversité**

BP08

30270 St Jean du Gard

[edition@fruitsoublies.com](mailto:edition@fruitsoublies.com)

Bonjour à toutes et tous ,

La revue **Fruits Oubliés n°75** ( Eté 2020) est parvenue à tous les abonnés (ou les commandes) . Il y a encore des erreurs d'adresse postale ; **si vous n'avez pas reçu votre revue , écrivez nous !**

Si vous avez reçu dans votre envoi un courrier de demande de réabonnement c'est que ,sauf erreur, vous devez vous réabonner rapidement (votre confiance et votre soutien permettent notre libre expression éditoriale )

*il y a une soixantaine d'anciens abonnés qui n'ont pas encore renouvelé leur abonnement : cela met en difficulté notre fragile équilibre économique !*

<https://www.fruitsoublies.com/abonnementrevue.html>

Nous essayons à chaque numéro de présenter l'histoire et les usages de nos végétaux , mais aussi de mieux les connaître et les cultiver , dans une philosophie de sobriété et d'autonomie. Nous espérons que vous partagerez avec un œil critique nos points de vue , mais aussi que vous nous ferez part de vos expérimentations.

le **numéro 76** (automne 2020) aura pour thèmes principaux **les fruits à coque et les plantes aromatiques**

<https://www.fruitsoublies.com/accueil.html>

### **Journées de l'Arbre, de la Plante et du Fruit 2020 : la 34e édition**

**rendez-vous les 21 et 22 novembre prochains à QUISSAC, toujours dans le Gard.**

toute l'équipe des Dimanches Verts a le plaisir de vous annoncer le « menu » des prochaines Journées de l'Arbre, de la Plante et du Fruit : **Fruits à coque et Plantes aromatiques.**

#### **pourquoi avons nous du partir de St Jean du Gard ?**

Le maire exclue systématiquement et met au tribunal , les associations qui refusent de se plier à ses dictats , Il vise en particulier les associations écologistes et les "néo ruraux" qualifiés de marginaux.

Après des intimidations pendant 3 ans( privation de bureau, matériel éparpillé,campagne de dénigrement dans la presse) et un arrêté 2019 nous obligeant à fermer le samedi de la foire(perte financière de 8000€), il a cru nous mettre à genoux en encaissant illégalement et sans justification un chèque de caution de 2000€. Il nous ne nous a pas donné l'autorisation d'occupation des locaux pour 2020 .Nous avons donc du quitter St Jean pour ne pas remettre en cause la tenue de l'évènement .

le Maire de ST Jean tente d'organiser un évènement concurrent aux contours flous , mais sans le soutien des associations et des pépiniéristes "fondateurs"

pour en savoir plus :

<https://www.fruitsoublies.com/tribune.html>

<http://www.dimanchesverts.org/>

---